

MÉMOIRE VIVANTE



Bulletin de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Trimestriel N° 46 Juin 2005 2,50 €

SOMMAIRE

Dossier Gross-Rosen	1
Hinzert	5
Dessins de Jean Daligault	10

<i>Mémoire Vivante</i> publie l'intégralité du discours prononcé par Monsieur Jacques Chirac, pour la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation	12
Publications re-éditions ou nouveautés	14

DOSSIER GROSS-ROSEN

Le camp de Gross-Rosen (en polonais Rogosznica) est fondé en août 1940 aux confins de la Pologne, à 60 km de Wrocław (Breslau) pour exploiter une vaste carrière de granit blanc et noir de Silésie d'une vingtaine d'hectares, exploitée depuis 1935 et appartenant à une habitante de Breslau. La



Carrière de granit de Gross-Rosen.

DEST (Entreprise Terre et Pierre Sarl, appartenant à la SS) en fait l'acquisition en 1940. La production prévue est alors fixée annuellement à 50 000 m³.

D'abord constitué en filiale du camp de concentration de Sachsenhausen déjà lancé dans l'exploitation de carrière, le camp de Gross-Rosen se développe rapidement. Un détachement de 98 détenus politiques polonais est acheminé pour la première fois au camp de Sachsenhausen, le 2 août 1940.

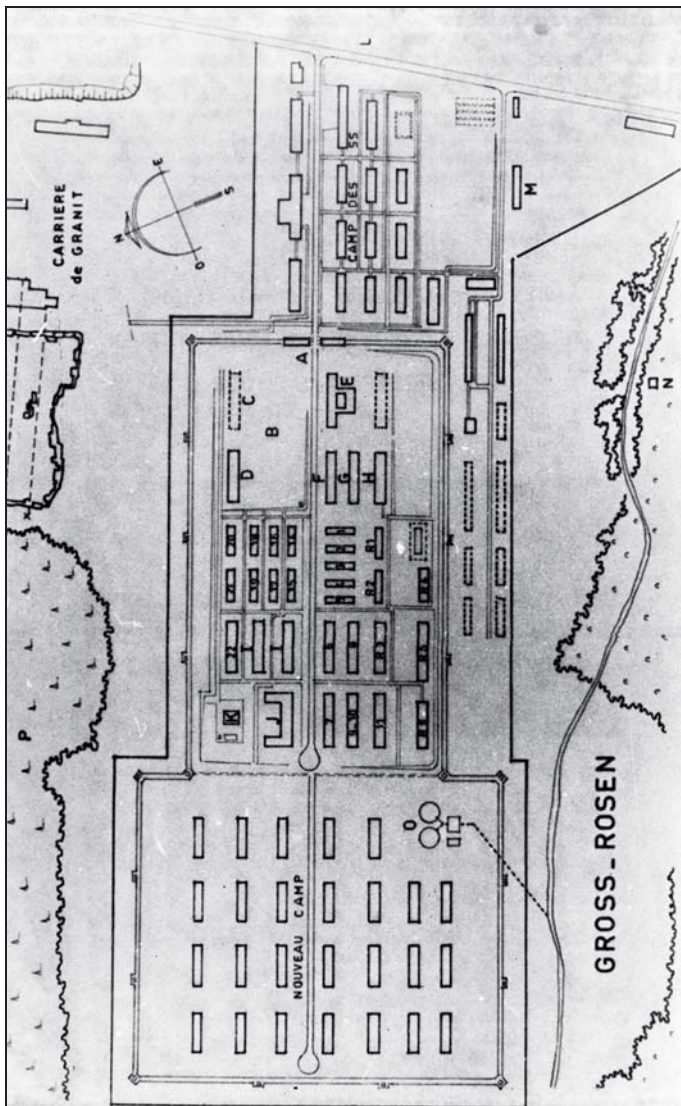
Finalement pour des questions fonctionnelles, les dirigeants SS décident de créer un camp autonome de plein exercice, qui toutefois reste en matière d'effectif concentrationnaire, jusqu'au début de l'année 1942, dépendant des autres camps et non directement de la Gestapo.

Le camp d'origine, ou « petit camp », prévu pour un effectif de 7 000 détenus, couvre une superficie d'environ 7 hectares, avec seulement 4 *Blocks* de détenus. Un campanile unique en son genre se dresse curieusement sur la place d'appel, dont la cloche rythme la vie du camp en sonnait les rassemblements, parfois en annonçant lugubrement les pendaisons publiques.

Réévaluée à l'été 1942, la capacité du camp doit permettre d'absorber désormais un effectif de 15 à



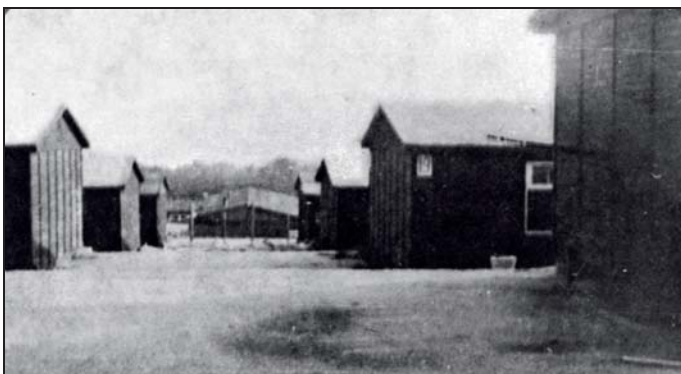
ÉTABLISSEMENT RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE (DÉCRET DU 17 OCTOBRE 1990)
PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
30, boulevard des Invalides – 75007 Paris – Tél. 01 47 05 81 50 – Télécopie 01 47 05 89 50
INTERNET : <http://www.fmd.asso.fr> – Email : contactfmd@fmd.asso.fr



Plan du camp de Grossen.

20 000 détenus, grâce à la construction de ce qui doit devenir le « grand camp », sur une emprise complémentaire de 4,5 hectares, qui comportera finalement un alignement de 22 Blocks pour détenus.

Par la suite, l'évolution de la guerre laissant craindre une évacuation d'Auschwitz, des travaux d'agrandissement se poursuivent jusqu'au printemps 1944, englobant 7 hectares supplémentaires afin d'atteindre une capacité de 45 000 détenus. Ce projet se substitue d'ailleurs à celui d'agrandissement du camp de Birkenau (ou Auschwitz II), finalement abandonné du fait des progrès rapides de l'offensive soviétique d'été et de l'avance du front de l'Est jusqu'à la Vistule.



Alignement des blocks situés en espaliers.

Plan du camp de concentration de Gross-Rosen

dressé par Yves LEMOIGNE, ancien déporté NN
d'après un plan de source polonaise et témoignages de déportés français

- A - Entrée du camp principal.
- B - Place d'appel.
- C - Laverie. Peut-être nouveaux bains.
- D - Cuisine.
- E - Réception des transports à leur arrivée.
- F - Magasins de vêtements.
- G - Dépôt des objets de valeur.
- H - Anciens bains.
- I - Ateliers Siemens (2 baraquements).
- J - « Weherei ». De nombreux détenus plus ou moins éclopés y trouvaient des lanières en cellophane.
- K - Emplacement du four crématoire. Seul subsiste le premier four crématoire qui servait dans les débuts.
- L - Route d'accès au camp, bordée d'arbres et gardée par des SS s'abritant dans des petites guérites (tous les 100 m environ).
- M - Au sud du camp des SS, se trouvaient un jardin avec une porcherie ainsi qu'un atelier de matériel électrique firme Blaupunkt. C'est là que quelques Français et Belges écoutaient la radio recueillant des informations qu'ils transmettaient à leurs camarades.
- N - Station de pompage.
- O - Station d'épuration.

Les blocks

- 1 - Sorte de cantine où « l'aristocratie » des détenus pouvait s'attabler le dimanche et écouter un excellent orchestre.
- 6 - En juin-juillet 44, réservé exclusivement aux enfants dont certains n'avaient pas 10 ans. Sur le plan polonais, porte l'indication « Basen P. P. ».
- 8 - En juin-juillet 44 block de quarantaine. Par la suite, block de repos pour les inaptes.
- 9 - Principal block des NN.
- 10 - Egalement block de NN, en sous-sol du 9.
- 11 - « Zellenbau » (littéralement : « bâtiment des cachots »). Etait-ce la prison ? Etait-ce le bâtiment de la « Straf-Companie » ?
- 14 - « Schreibstube » (Secrétariat) du moins en juin 1944.
- 15 - Hébergement des prisonniers de marque, Kapos, etc.
- 21 - Servit de block de quarantaine pour certains transports de NN à partir d'octobre 1944.
- 22 - Etait séparé des autres par des barbelés et abritait l'« Arbeiterzihungs-Lager ». Abrisait les gens devant purger une peine sévère mais limitée à quelques semaines.
Deviut par la suite un block de quarantaine pour certains convois de NN.
- R 1 - Probablement block chirurgical.
- R 2 - Infirmerie des fiévreux.
- R 3 - Block des dysentériques.
- R 4 - Bandages et petits malades.
A côté (non numéroté) un bâtiment entouré d'une enceinte et désigné sur le plan polonais par le mot « Wetterstelle ».
- R 5 - Block des tuberculeux.
- R 6 - Block où se trouvaient les plus grands malades au moment de l'évacuation du camp. Ils furent achevés.

**

De mai 1941 à octobre 1942, le SS Arthur Rodl assume en premier le commandement du camp. Le SS Johannes Hassebrock¹ lui succède du 10 mai 1943 jusqu'à la capitulation de l'Allemagne. Il a pour adjoint un dénommé Eugen Illig, pour *Lagerführer* le SS Walter Knop, et pour responsable des *Kommandos* de travail ou *Arbeitsführer* le SS Johann Witting.

Le camp de Gross-Rosen est ajouté à la catégorie III (la

1. Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par le tribunal britannique lors du procès de Hamburg en 1948, il est libéré en 1954.



Le campanile et sa cloche.

plus dure) du classement de KZ, à côté de Mauthausen, lors de la réactualisation de ce classement intervenue en septembre 1942.

Courant 1943, l'extension de l'emprise du camp s'accompagne de l'installation d'ateliers plus ou moins importants pour l'industrie de guerre : Siemens & Halske, Blaupunkt, Wetterstelle.

Le camp de Gross-Rosen essaime à son tour de nombreuses filiales (70¹ selon certaines sources, 125 à la Libération selon d'autres) implantées au rythme des besoins de l'économie de guerre du Reich, notamment à la suite des dégâts causés par les raids aériens des Alliés et des besoins engendrés par la « guerre totale ». Les responsables nazis décident donc de transférer vers la basse Silésie des usines d'armement situées dans des régions plus menacées, et de les pourvoir en main-d'œuvre : ce sera le rôle du camp de Gross-Rosen.

L'activité de ces filiales (camps annexes et *Kommandos*) est variée, mais toujours liée à l'armement et à la guerre : montage d'avions, production de pièces d'artillerie, de roulements à billes, aménagement de terrains d'aviation, fabrication de produits chimiques pour gaz de combat, fabrication de chars, etc.

L'une des caractéristiques de ces *Kommandos* réside dans la proportion importante de *Kommandos* de femmes qui les constituent, avec un effectif global d'environ 26 000 déte-



Le SS Johannes Hassebrock.

nues, dont une forte proportion de Juives, notamment hongroises en 1944, beaucoup provenant d'Auschwitz.

En 1944, le camp de Gross-Rosen absorbe l'ensemble des 28 « camps de travail pour Juifs » instaurés en Haute-Silésie par le délégué spécial de Himmler pour l'emploi de la main-d'œuvre des populations étrangères, dont 15 camps de femmes.

De nombreux résistants faits prisonniers dans les combats de Varsovie lors de l'insurrection sont envoyés à Gross-Rosen en août et septembre 1944.

1. Voir liste des *Kommandos* en annexe.



Eugen Illig.

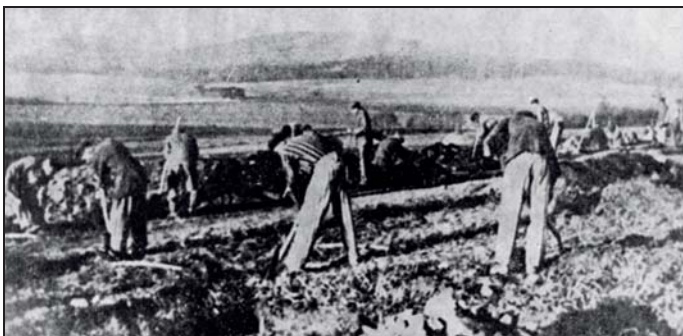
Au cours de la seule année 1944, 440 convois, représentant 104 000 prisonniers de différentes nationalités sont acheminés vers Gross-Rosen, en provenance du Gouvernement général de Pologne et des territoires polonais annexés par le Reich. Certains sont envoyés directement dans les filiales du camp.

Fin 1944, les *NN* français et belges sont transférés des prisons du Reich de Brieg, Breslau, Gross-Strehlitz et Schweidnitz vers Gross-Rosen. Ils sont placés au *Block* 9-10. Dans chaque aile du *Block*, cinq cents personnes s'entassent tant bien que mal. Avec les *NN* français se trouvent aussi des requis du STO envoyés là par représailles, par suite de sabotages ou refus de travail. Ils sont toutefois placés dans des *Blocks* différents. Mais la condition des éléments « racialement étrangers » juifs et slaves reste la plus éprouvante.

Les 440 convois de 1944 sont suivis en 1945, de 39 autres représentant 7 092 prisonniers, destinés pour la plupart aux filiales et aux *Kommandos* extérieurs du camp principal.

Les registres retrouvés permettent de suivre l'évolution des effectifs détenus : en 1941, 1 487 ; en 1942, 6 860 ; en 1943, 15 100 ; le 10 juin 1944, 46 900. Suit une période de trois mois, pendant laquelle les numéros des morts ou des transférés sont attribués à nouveau, ce qui complique le décompte. Le volume d'arrivée est de l'ordre de 15 à 20 000 détenus. Fin 1944 on atteint 90 300 détenus, et le plus haut matricule connu est le numéro 97 414. On peut en déduire qu'environ 120 000 détenus sont effectivement passés par Gross-Rosen.

Dans leur immense majorité ces détenus sont polonais et



Détenus au travail pour l'implantation de nouvelles baraques, 1944.

russe, les autres se répartissant en 24 nationalités différentes. Les derniers chiffres connus au 15 janvier 1945 font état de 77 904 détenus (51 977 hommes et 25 927 femmes), gardés par 4 128 SS.

Près de la moitié des détenus de Gross-Rosen sont des Juifs, de Pologne et Hongrie surtout. Leur nombre total représente près de 57 000 détenus, soit 45,6 % de l'effectif total. Et sur ce nombre 30 à 35 000 meurent au cours de la dernière année de la guerre.

Toute évaluation de la mortalité est délicate faute de statistiques précises. Selon Konieczny, le taux passe de 22 % en 1941 à 52 % en 1942, dont les détenus jugés inaptes au travail et transférés à l'institut d'euthanasie de Bernburg pour être gazés, dans le cadre de l'opération 14f13.

La mortalité augmentant rapidement, le crématoire construit en 1941 se révèle insuffisant. Et en 1943, les responsables nazis passent commande d'un nouvel ensemble à quatre chambres, auprès de la célèbre firme Topf und Söhne, principal fournisseur d'installations de crémation du système concentrationnaire. En janvier 1945, les installations des crématoires II et III de Birkenau¹ sont démontées et envoyées à Gross-Rosen. Le recours aux Instituts d'euthanasie pour l'élimination des « vies inutiles » fait partie des procédés utilisés par les nazis, pour se débarrasser des malades dans les camps dépourvus (ou non encore équipés) de chambre(s) à gaz (ainsi le château d'Hartheim est utilisé comme centre d'euthanasie pour les camps de Dachau et Mauthausen (jusqu'à réalisation d'une chambre à gaz dans ce camp).

Gross-Rosen est également le théâtre d'exécutions massives, pratiquées en particulier sur les prisonniers de guerre soviétiques, comme en atteste un rapport secret du 22 octobre 1941, retrouvé après la chute du nazisme.

Il est difficile de disposer de données fiables sur le nombre total de victimes du camp de Gross-Rosen. Le chiffre global de 40 à 45 000 pour la période 1941-1945 semble approcher la réalité, ce qui, rapporté au nombre global de détenus admis au camp, soit 120 000, donne à peu près un tiers de décès².

Face à l'avance des armées soviétiques et selon une logique qu'eux seuls comprennent, les nazis procèdent à des transferts de camp qui ne leur apportent rien sinon la certitude que les masses asservies en leurs mains, exsangues, affamées, réduites à la plus extrême détresse humaine, ne survivront pas à la défaite du Reich. Parmi ces transferts, notons le 10 novembre 1944 celui de 300 Juives de Birkenau (Auschwitz II) envoyées au camp annexe de Brünnlitz en Tchécoslovaquie ou celui de 50 adolescents de 13 à 16 ans, internés à Auschwitz après l'insurrection de Varsovie et envoyés finalement à l'annexe de Landshut. En janvier 1945, en plein hiver, l'évacuation du *Kommando* de Janina-Grube (800 personnes), dépendance d'Auschwitz, se solde par une épouvantable hécatombe, puisque 200 détenus seulement survivent à l'épreuve.

L'évacuation générale du camp par la SS commence le

1. Cf. *Mémoire vivante* n° 41 et 42, à propos de ces crématoires.

2. Cf. Jean-Luc Bellanger, *Le Patriote Résistant* n° 775, mai 2004, p. 11, à partir de Alfred Konieczny, *Le camp de Gross-Rosen*, cahier de Dachau n° 5, 1989 (en allemand) et Karin Orth, *Le système des camps de concentration national-socialistes*, Hamburger Edition, 1999 (en allemand).

1^{er} février 1945, par des températures pouvant atteindre 20 à 25 degrés au-dessous de zéro.

Les « droit commun » et Volksdeutsche reçoivent des vêtements civils et partent les premiers. Du 2 au 7 février plusieurs colonnes de prisonniers de diverses nationalités, tant de l'ancien que du nouveau camp, partent à pied pour des directions inconnues. Ceux qui sont évacués par chemin de fer échouent dans des wagons tombereaux qui roulent parfois plus de dix jours avant d'atteindre Dora-Nordhausen, Buchenwald ou Bergen-Belsen, Flossenbürg. Chargés de détenus serrés les uns contre (ou sur) les autres, ces wagons ne transportent bientôt plus que des cadavres parmi lesquels se trouvent encore quelques rares survivants. 690 détenus du camp annexe de Kamenz sont évacués vers Mauthausen (où le commandant du camp les refuse) avant d'aboutir à Dachau.

Seuls les malades sélectionnés dès le 6 février restent sur place à Gross-Rosen. L'un d'eux, Franciscus de Baer, survit par miracle à la liquidation des malades et déposant devant la Commission Générale d'enquête sur les crimes nazis en Pologne, relate la fin atroce de ces malades dont certains sont jetés vivants dans les fosses avec les morts, puis brûlés à la chaux vive par les derniers SS, tandis que quelques détenus qui s'étaient cachés pour échapper à l'évacuation sont débusqués par les SS et abattus aussitôt par eux.

À leur arrivée à Gross-Rosen, le 5 mai 1945, les troupes soviétiques ne trouvent finalement que quelques rares survivants.

Aujourd'hui un mémorial évoque la souffrance de ceux qui ne sont plus.

ANNEXE

PRINCIPAUX KOMMANDOS ET CAMPS ANNEXES DE GROSS-ROSEN

(liste non exhaustive)

Aslau (*usine d'aviation*)
Bad Warmbrunn.Cieplice (*firme « Dorries-Fuellner*)
Bernsdorf-Bernatice (*filatures de jute, Kommando de femmes*)
Bolkenhain (*usine d'aviation*)
Breslau Wroclaw (*voies ferrées*)
Brieg-Brzeg (*aéroport*)
Bunzlau-Boleslawiec (*constructions en bois*)
Bunzlau Rauscha (*intendance*)
Christianstadt (*Sté Nobel, Kommando de femmes*)
Dyhernfurth (*Société Lunabril*)
Faulbruk (*Service de l'inspection d'armement*)
Gabersdorf (*firme Barthe, Kommando de femmes*)
Gellenau (*usine d'aviation, Kommando de femmes*)
Gebhardsdorf (*usine d'aviation, Kommando de femmes*)
Görlitz (*Wumag, construction de wagon et machines*)
Graben (*filature de lin, Kommando de femmes*)
Grafenort (*constructions mécaniques*)
Grunberg (*articles de laine*)
Gruschwitz-Kruszwica (*textile, Kommando de femmes*)



Baraques du Kommando de Dyhernfurth. Peu de NN en sortirent vivants.

Halbstadt-Mezimesti (*coton, Kommando de femmes*)
Hartmannsdorf (*firme Walker*)
Hirschberg-Wirschowitz (*camp de travail pour femmes*)
Hohenelbe Vrchlabi (*usines d'aviation*)
Kamenz (*forte présence française assez homogène, logement dans vieille usine désaffectée, fabrique de pièces pour machines outils*)
Kittlitztreben Kotlicki Trebin (*aérodrome de Kretschamberg*)
Kratzau-Chrastava (*usines d'armement*)
Landeshut-Kamienogora (*firme Kramsta et Meshner*)
Langenbielau (*Telefunken, Krupp, Goldschmitt.*)
Markstadt-Laskowitz (*camp disciplinaire, firme Krupp, berta Gruen Goering*)
Merzdorf (*filature*)
Mittelsteine (*usine d'aviation, Kommando de femmes*)
Oberaltstadt (*filature de lin, Kommando de femmes*)
Parschnitz-Porici (*filature de lin, Kommando de femmes*)
Reichnau-Reichenbach (*Institut de sport*)
Striegau (*carrières*)
Waldenburg (*constructions mécaniques pour I.G. Farben*)
Falkenberg (*perçement tunnel routier*)
Ludwigsdorf (*dynamite, Kommando de femmes*)
Schotterwek (*Organisation Todt, concassage de pierres*)
Tannhausen (*chantier de Lehmawasser*)
Wolsberg (*usine souterraine de munitions*)
Friedland (*firme VDM construction avions*)
Zittau (*entreprise Zitt*)

Sources bibliographiques et documentaires :

- Alfred Konicieczny, *Le camp de Gross-Rosen*, cahier de Dachau N5, 1989, en allemand.
- Karin Orth, *Le système national-socialiste des camps de concentration*, Hamburger Edition, 1999 (en allemand).

DOSSIER HINZERT

I. Situation, origine et description du camp

Le camp d'Hinzert (du nom du hameau voisin) est créé en 1938 pour servir de camp disciplinaire aux ouvriers qui avaient enfreint les règles de travail des organismes de construction du Reich, Front du Travail (DAF) et déjà « Organisation Todt ». C'est à Hinzert qu'ils purgeaient leur « peine de police » sous la surveillance de gardiens appartenant à la DAF. Le camp est rattaché à l'Inspection générale des camps en 1940 après la victoire sur la France et l'occupation des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg, qui entraîne une internationalisation des travailleurs sanctionnés et, en 1941, l'apparition des premiers résistants luxembourgeois.

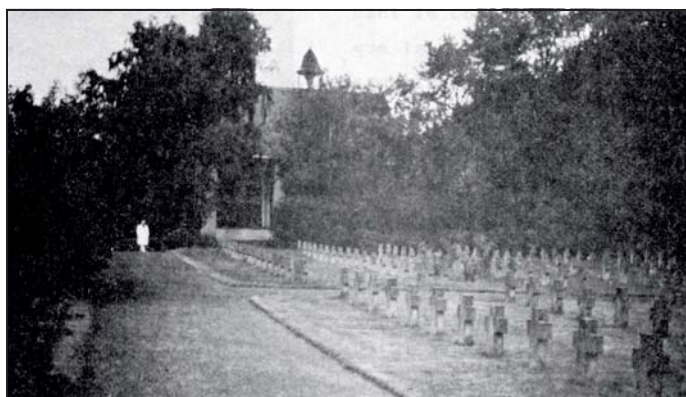
Situé sur le plateau du *Hochwald* (haute forêt), dominant le *Hunsrück*, contrefort oriental du massif schisteux Rhénan, à une altitude de 550 mètres, le camp est relié à Trêves, ville la plus proche, par une voie ferrée qui longe la vallée encaissée de la Moselle. La gare de Reinsfeld, reliée au camp par quatre kilomètres de chemin abrupt, en assure la desserte.



Gare de Reinsfeld.

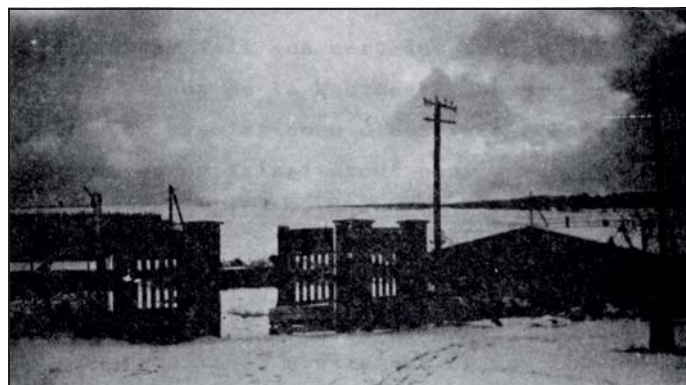
Une forêt domaniale de conifères masque le camp et fournit un matériau abondant aux activités forestières des environs. La situation géographique d'Hinzert expose le site à des conditions climatiques difficiles, humidité, brouillard, froid parfois glacial, fortes précipitations et vent.

Le chemin d'accès au camp passe devant le « cimetière » des détenus et traverse la zone réservée aux SS. Cette zone comporte sept baraques, un poste de garde, la *Kommandantur*, la cantine, des garages et ateliers, le cercle des officiers et enfin deux bâtiments de logement pour les SS. Comme ils



Le cimetière des déportés.

en ont l'habitude ces derniers font aménager des éléments décoratifs, parterres de fleurs, colombier en bois qui confèrent à l'ensemble un air de « jardin anglais ». La villa du *Lagerkommandant* est à l'extérieur du camp.



Portail du camp de Hinzert.

La partie réservée aux détenus occupe un carré d'environ 200 m de côté. Certains plans, tracés *a posteriori*, ne concordent pas exactement et laissent planer un doute sur l'emprise et le contour réels du camp de détention.

La clôture est assurée par un réseau de fils barbelés de 3 mètres de haut, complété par des chevaux de frise, des miradors (aux quatre coins) et un chemin de rondes sur lequel des patrouilles se succèdent toutes les heures, de jour comme de nuit.

À l'entrée de la zone de détention proprement dite se trouve le local du chef du camp (*Lagerführer*) et de ses auxiliaires, le magasin d'habillement, la menuiserie, la « chambre de quarantaine » (ou *Stube 5*), ayant servi également de séchoir, voire de salle de douches, la morgue, la chambre de désinfection, enfin le « vestiaire » où sont stockées les affaires personnelles confisquées aux détenus à leur arrivée.

Les détenus occupent quatre baraques formant au total huit chambres de vingt-six lits superposés, soit une capacité théorique de 208 places. En pratique, le nombre de détenus par chambre varie fortement au gré des arrivées. Ainsi en juin 1942, le taux d'occupation atteint quatre-vingts hommes par chambre (quatre fois la capacité théorique), et les châlits, en nombre insuffisant, sont complétés par de simples paillasses.

Certaines chambres sont réservées à des catégories particulières de détenus : l'une d'elles reçoit, de la fin de 1941 à l'été suivant, des convois d'Allemands engagés dans la Légion étrangère et livrés par la France de Pétain aux nazis. Après le départ des *NW*, une chambre est occupée par des Polonais en cours de « rééducation » et de « germanisation », une autre est affectée aux inaptes au travail, en complément du *Revier*, toujours bondé. À côté du *Revier*, le magasin aux pommes de terre (*Kartoffelkeller*) sert de lieu de réunion pour les Kapos, et également de « remise à charbon ». Un peu plus loin se trouve la prison (*Bunker*) avec ses cellules lugubres.

Trois autres bâtiments accueillent l'antenne de la Gestapo de Trêves, la section administrative du camp (*Häftlingsverwaltung* ou administration des détenus); la cuisine, et un réfectoire.

La place d'appel enfin, occupe un espace central dont la superficie est toutefois peu à peu réduite au profit du « jardin potager » (*Gemüsegarten*) des SS. Au centre, se dresse un mat sur lequel est fixé un haut-parleur diffusant les ordres et appelé « pilori » par les détenus, en raison de la punition consistant à condamner un détenu à rester debout, immobile devant le mat, des heures durant.

II. Administration et organisation

Après son rattachement à l'Inspection des camps de concentration en 1940, le camp d'Hinzert est organisé conformément aux règles communes : il comporte ainsi une *Kommandantur*, une section politique ou *Politische Abteilung*, un « camp de détention de sécurité » proprement dit une section administrative, un service médical et des troupes pour assurer les gardes et la surveillance des détenus. Cet organigramme est toutefois allégé avec l'arrivée des NN, et se réduit alors à la *Kommandantur*, à la section administrative, au service médical et aux effectifs affectés à la garde. Hinzert dépend économiquement de l'Office Central de Sécurité du Reich (*RSHA*).

Le SS *Hauptsturmführer* Paul Sporrenberg, ancien caporal nommé commandant du camp (*Lagerkommandant*) de mai 1942 à janvier 1945, sur recommandation de son frère, alors secrétaire général SS, succède au SS *Standartenführer* Hermann Pister, nommé quant à lui commandant du camp de Buchenwald, poste qu'il occupe jusqu'en 1945. Ancien caporal de la Wehrmacht, hitlérien pur et dur, Paul Sporrenberg applique avec zèle les consignes de terreur du règlement des camps. Son commandement couvre en gros la période où le camp sert de camp de transit pour les prisonniers NN.

Le SS *Oberscharführer* Georg Klein est *Adjutant*, c'est-à-dire chef d'état-major de la *Kommandantur*.

La Direction effective du camp de détention ou *Lagerführung* qui relève de la *Kommandantur* regroupe le chef du camp de détention (*Lagerführer*), le responsable de la discipline et des effectifs (*Rapportführer*) et les chefs de *Block* ou *Blockführer*. Le *Lagerführer* veille à la sécurité du camp, au bon ordre et organise le travail des détenus. Les SS Karl Martin, puis Jacob Schneider à partir de 1943, se succèdent à ce poste.

Les *Rapportführer* sont les SS Willi Kleinhenn, surnommé « Saucisson », et Ferdinand Bindges.

Parmi les chefs de *Block*, citons les SS Julius Reiss, surnommé « Serpent à lunettes », Jozef Pammer, et surtout Georg Schaff, alias « *Hunsrück-Schreck* », la Terreur du Hunsrück, encore appelé « Ivan le Terrible ».

La section sanitaire (*Revier* ou infirmerie) dépend du commandant du camp sur le plan disciplinaire, et du médecin chef pour les questions sanitaires et d'hygiène. Lui-même reçoit ses directives du Bureau D III du WVHA. Il conserve de ce fait une certaine indépendance.

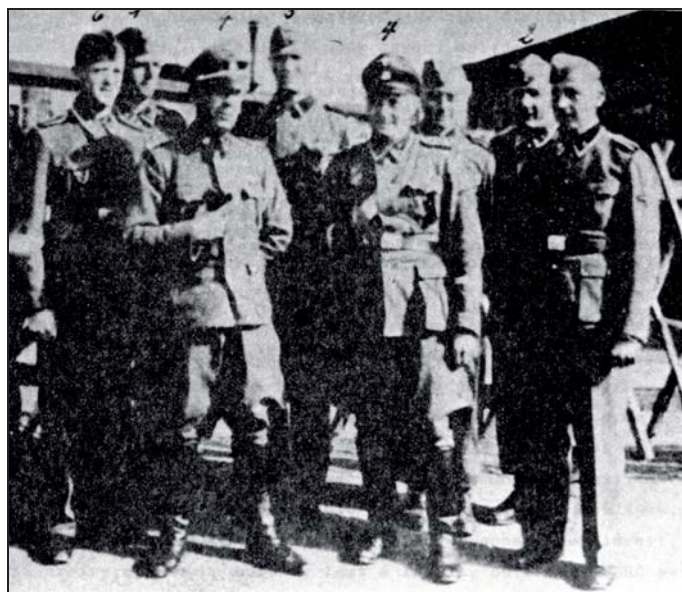
La compagnie de garde (*Wachkompanie*) est constituée de « *Allgemeinen SS* », commandés successivement par les SS Karl Martin et Wilhelm Schneider. Ils subissent entre autres un entraînement particulier en vue de leur envoi sur le front de l'Est, notamment après le tournant de 1942. C'est cette compagnie qui a en charge la surveillance et la garde des détenus, au camp et dans les *Kommandos*. En mars 1943, le

dispositif de garde est renforcé par une unité de six maîtres chiens commandée par le SS *Oberscharführer* Victor Michel.

Enfin les *Kapos*, véritables bras séculiers du système concentrationnaire nazi, sont détenteurs d'un pouvoir répressif et arbitraire sans appel. L'un d'eux, Eugène Wipf, nommé par Sporrenberg *Lagerkapo* ou responsable des *Kapos* de 1942 à mi-1943, déserteur de l'armée helvétique et délinquant de droit commun, dont l'imagination sadique terrorisait tous les détenus, disposait du droit de vie et de mort sur les autres détenus. Il s'enrôle dans la *Waffen-SS* en juillet 1944.



Les SS Vieth Hans, Fritz Theo, Kleinhenn Willy, Martin ?, Pammer Tony.



Les SS Fritz Theo, Becker Claus, Zimmermann Max, Ganz, Schappla, Bindges Ferdinand.

III. Population et évolution

Avant l'arrivée du premier convoi de NN à Hinzert en mai 1942, le camp héberge des travailleurs du « Front de Travail Allemand » (DAF), organisation du travail obligatoire fondée en 1933. Ces hommes sont affectés à la construction du « Mur de l'Ouest », ligne défensive de fortifications à la frontière franco-allemande, appelée côté français « ligne Siegfried ».

Détruit par un incendie le premier camp est abandonné. L'espace est pourtant réoccupé rapidement pour créer un camp disciplinaire, destiné à accueillir les coupables de délits « mineurs » qui remplissent les prisons.

Le 9 octobre 1939, le *SS Standartenführer* Hermann Pister, officier de réserve, reçoit mission de faire construire un camp double à Hinzert comprenant un « camp de police » (*Polizeihaftlager*) pour les condamnations légères (quatorze jours maximum) et un « camp spécial *SS* » (*Sonderlager SS*), camp d'« ré-éducation » pour les peines plus graves d'au moins trois mois, dont les coupables relèvent de la SIPO et du SD. Les travaux durent plusieurs mois, pendant lesquels les premiers détenus sont internés dans le camp provisoire de Waldrach, à une quinzaine de kilomètres.

A la suite de la campagne de France en mai 1940, les chantiers du « Mur de l'Ouest » sont interrompus et il devient impossible d'intégrer les prisonniers d'Hinzert à l'Organisation Todt, trop éloignée. Peu à peu, le « camp de police » se vide de ses occupants, au rythme de l'achèvement des peines. Il disparaît en avril 1941. Seul demeure donc le « camp spécial *SS* » qui le 1^{er} août 1940 passe sous la compétence de l'Inspecteur des camps de concentration tandis que la garde passe aux *SS-Totenkopfverbände*, spécialisés dans la gestion et la garde des camps de concentration.

L'histoire du camp d'Hinzert connaît alors un cours nouveau. D'autres catégories de prisonniers y sont en effet envoyées, parfois à la suite d'une condamnation prononcée par un tribunal de police, plus souvent par application du décret dit de « *Schutzhaft* », autorisant l'internement par mesure de protection pour une durée indéterminée, sous la responsabilité de la Gestapo. Ce type d'internement peut être suivi d'un jugement ou d'un transfert dans un autre camp de concentration.

Les nouveaux arrivants viennent de la prison de Trèves sont des Allemands ou des Italiens antifascistes arrêtés en France et livrés aux nazis. Les premiers résistants luxembourgeois (novembre 1941) et quelques Polonais viennent alors s'ajouter à l'effectif.

Le 17 octobre 1941, Hinzert reçoit sa nouvelle dénomination de *SS Sonderlager* et *Arbeitserziehungslager Hinzert*, autrement dit « camp de ré-éducation par le travail », à disposition de la Gestapo. L'« éducation par le travail » consiste en un traitement d'une extrême dureté, aggravé par des conditions de vie très dégradées et dégradantes.

La population concentrationnaire au camp d'Hinzert fluctue, tant par ses effectifs que par les catégories de détenus qui y sont représentées. Il est difficile de suivre nationalité par nationalité les groupes qui se sont succédés à Hinzert. Avant 1941 et la mise en place du registre des matricules, aucun chiffre précis ne peut être avancé. Le nombre de détenus passés au camp d'Hinzert serait compris, selon les recherches les plus récentes, entre 11 500 et

13 500 détenus, y compris les femmes. Selon Peter Bucher et André Hohengarten, l'effectif moyen des détenus présents au camp serait de l'ordre de 800.

La procédure *NN*, « Nuit et Brouillard », est instaurée par « l'ordonnance Keitel » de décembre 1941 pour réprimer tout acte commis contre le Reich. Elle vise à instaurer un régime de terreur préventive, dissuasif contre toute tentative de résistance ou d'opposition. Elle permet en particulier de transférer les coupables ou présumés tels, en Allemagne afin de les juger, sans que personne n'en soit informé. Elle est officialisée par les décrets Keitel des 7 et 12 décembre 1941 qui en définissent les modalités. Elle énumère les motifs : *attentat, espionnage, sabotage, menées communistes, trouble de l'ordre public, aide à l'ennemi, détention illégale d'armes* ; les lieux du jugement : *sur le territoire occupé, uniquement dans le cas où la condamnation à mort est prononcée et rapidement exécutée, sur le territoire du Reich pour jugement dans le cas contraire*, enfin elle impose un secret absolu, nul ne devant avoir connaissance du sort réservé à un détenu *NN*.

Le choix d'Hinzert pour l'internement des *NN* s'explique en partie par le sureffectif des prisons, qui conduit les responsables nazis à interner provisoirement dans ce camp les déportés *NN*, en attente de jugement devant le Tribunal de Cologne.

L'une des premières grandes vagues d'internement à Hinzert trouve son origine dans une ordonnance d'août 1942 du ministre de l'intérieur du Reich, octroyant la nationalité allemande à tous les hommes en âge de porter les armes dans les territoires annexés d'Alsace Moselle et du Luxembourg, suivie d'un décret de mobilisation touchant environ 12 000 jeunes gens. Une grève générale de protestation éclate alors immédiatement au Luxembourg, suivie d'arrestations en masse et de déportations à Hinzert. Vingt condamnations à mort sont prononcées et exécutées sous l'autorité de Paul Sporrenberg, qui récidivera en 1944 en faisant assassiner 23 résistants luxembourgeois.

Les premiers déportés *NN* français arrivent le 29 mai 1942. Une quarantaine de convois suivent jusqu'au 10 septembre 1943.

Cette procédure concerne toute personne arrêtée en territoire occupé, quelle que soit sa nationalité. Les détenus *NN* sont d'âge, de nationalité et d'origine sociale variés. L'Abbé Joseph de La Martinière, principal historien des *NN* français, lui-même déporté en tant que tel, établit la classification suivante dans son ouvrage *Nuit et Brouillard à Hinzert* :

Tout d'abord, les « volontaires » désireux de rejoindre les forces alliées combattantes constituent un groupe jeune,



Vues du camp de Hinzert.

IV. Régime et vie au camp

Régime disciplinaire

composé d'étudiants, parfois de lycéens, de nationalités belge, hollandaise, britannique ou française. Ils sont la plupart du temps arrêtés en tentant de rallier l'Afrique du Nord ou l'Angleterre. Citons le cas des jeunes de Saint-Quay-Portrieux, arrêtés au moment où ils se préparent à rejoindre les Forces Françaises Libres à Londres et arrivent à Hinzert par le convoi du 25 juin 1943.

Ceux du « Front National » ensuite, constituent des réseaux de lutte contre l'occupant comportant plusieurs formes : propagande, transports d'armes, actes de sabotage. Issus du parti communiste, ce mouvement tend à recruter parmi tous les patriotes, à l'image de cinq jeunes Rennais qui, cherchant à rejoindre la résistance, entrent dans un des réseaux du Front National, sont arrêtés le 2 mars 1942 puis déportés à Hinzert le 5 juin.

L'Organisation Spéciale, créée en 1940 pour mener des actions directes contre les Allemands, subit également de lourdes représailles. Nombre de ses membres, issus des rangs communistes, sont fusillés au Mont Valérien, mais certains toutefois connaîtront Hinzert avant d'être condamnés à mort par le tribunal de Trêves.

Un autre groupe de *NN* provient des rangs des réseaux d'évasion de prisonniers vers la zone non occupée, ou encore d'accueil et de sauvetage des aviateurs recueillis, après la chute de leur avion. Les arrestations résultent de dénonciation par des agents de la collaboration ou par des agents infiltrés par les services de l'Abwehr, ou encore par de faux « résistants » à la solde de la Gestapo. Ainsi dix-neuf hommes, arrêtés dans la région de Châteaulin pour avoir récupéré et caché des parachutistes américains, arrivent à Hinzert le 3 juillet 1943. Trois d'entre eux seulement survivent.

Certains résistants en contact plus ou moins étroit avec Londres constituent des réseaux autonomes, sans appartenance politique ni partisane ; avec comme seule motivation la volonté de libérer le pays du joug allemand. Le réseau « Renard » en offre un exemple, recrutant parmi les professions libérales, les universitaires, le clergé. Arrêtés par la Gestapo dans la région de Poitiers, les membres de ce réseau sont déportés à Hinzert en février 1943.

Parmi les *NN*, les prêtres constituent une catégorie un peu à part. Marqués dans le dos du monogramme christique des premiers temps (les deux premières lettres grecques du nom du Christ), on aurait pu penser qu'ils bénéficieraient de ménagements liés à leur fonction, mais l'illusion tombe rapidement : ainsi sur les douze prêtres français d'Hinzert, huit ne reviennent pas. La figure de l'abbé Jean Daligault, exécuté à Dachau à la veille de la libération en 1945, reste emblématique et exemplaire grâce à l'œuvre, bouleversante de réalisme, qu'il a laissée.

Tous ces hommes, malgré leurs diversités, ont cependant un point commun : leur marque distinctive, d'abord triangle blanc, cousu à hauteur de poitrine, côté gauche de la veste, puis à partir de 1943 les lettres « *NN* », peintes dans le dos, en grand format.

D'après les travaux de l'Abbé de La Martinière, 1500 *NN* français passent entre un et dix mois à Hinzert, et pour les survivants, en gardent une impression effroyable du fait du harcèlement permanent des *SS*.

Parmi les groupes nationaux passés par Hinzert, il convient de signaler le cas particulier et atypique de certains Polonais envoyés en 1943 pour liaisons avec des femmes allemandes.

La discipline est à Hinzert comme ailleurs, fondée sur la terreur : la violence gratuite est permanente. Une « faute » commise ou tout simplement l'exigence capricieuse et tyrannique d'un *SS* ou d'un *Kapo* peuvent à tout moment entraîner représailles, sévices et coups, souvent mortels. Au moment de l'appel, la « marche en crapaud » consiste à obliger les hommes à marcher accroupis les bras tendus, position très vite épuisante, toute défaillance étant immédiatement sanctionnée d'un violent coup de pied envoyant la malheureuse victime déjà bien mal en point rouler au sol en se tordant de douleur. Le châtimement de la bastonnade appliquée à la trique ou la matraque est également très en vogue. Rares sont ceux qui s'en remettent.

Un degré supplémentaire est franchi lorsque ce châtimement corporel est suivi d'une peine de « prison » dans l'obscurité des « cages à fauves », pour une durée toujours indéterminée, avec une alimentation toujours inférieure à celle des autres détenus.

La prison permet aussi de laisser à l'isolement certains détenus pendant leur interrogatoire. Le cas se produit notamment contre des résistants Luxembourgeois.

La pratique de la torture pour faute grave est courante. Elle est l'affaire d'un *SS* surnommé « le Tigre », qui procède à une mise en scène particulièrement impressionnante. L'exécution en public de certains châtimements contribue à entretenir un climat de terreur et de perpétuelle menace chez les déportés.

Toute tentative d'évasion est durement et cruellement réprimée. En septembre 1942, par exemple, un Russe, repris trois jours après son évasion, subit pendant plusieurs jours des sévices à répétition qu'il supporte avec une incroyable endurance.

Mais, le plus souvent, les tortures ainsi perpétrées entraînent la mort du supplicé, comme la mort de faim en cellule ou la mort par suite de mutilations provoquées par des chiens. De nombreux *NN* sont ainsi victimes d'assassinats caractérisés, toujours camouflés en « mort naturelle » dans la terminologie officielle.

La peur est omniprésente, obsédante, lancinante. L'angoisse permanente à laquelle les déportés sont soumis peut être source de réactions extrêmes. A côté des actes de délation, des vols entre détenus, certaines tentatives d'évasion sont à la limite entre suicide et espoir insensé.

Vie et mort au camp

Une des opérations criminelles particulièrement marquantes, intervenue sous le commandement du *SS* Pfister, consiste, en septembre et octobre 1941, à la mise à mort par piqûre de Cyanure d'un groupe de 70 prisonniers soviétiques, dans le cadre de l'élimination systématique et sans jugement des « commissaires politiques » et responsables communistes de l'Armée Rouge.

Faim, absence d'hygiène, rigueur climatique, travail harassant sont source de dégradation générale de l'état des détenus, tant au physique qu'au moral.

De surcroît tandis que froid, faim et maladie se manifestent de plus en plus, l'accès à l'infirmerie se complique. Il faut déjà, avant toute admission, passer la barrière de ce que l'on appelle la « visite médicale ». Dès l'appel du matin, les candidats sont sélectionnés une première fois par le chef

infirmier. Celui qui n'est pas « reconnu malade » est renvoyé au travail, non sans recevoir une correction à coups de badine au passage. Pour les autres, une longue attente commence dans le couloir de l'infirmierie, où ils sont souvent nus, en pleins courants d'air et exposés aux brutalités des SS.

Les « décisions médicales », ou ce qui en tient lieu, sont prises par le médecin-chef de l'hôpital de Hermeskeil, Théodor Hackethal, qui effectue une inspection au camp en moyenne toutes les semaines. Mais l'*Oberscharführer* Josef Brendel qui, après une formation sommaire de « soignant », dirige en fait l'infirmierie.

L'un des médecins détenus employés au *Revier*, le docteur Chauvenet, raconte que des malades squelettiques et douloureux auxquels Brendel refuse l'entrée du *Revier* malgré ses demandes pressantes, meurent misérablement dans une baraque sans le moindre soin.

Outre Brendel, il y a également au *Revier* un dentiste, dont les soins se limitent à repérer et ficher les dents ou couronnes en or des « patients », et quelques infirmiers SS. En réalité, les soins sont dispensés par des médecins détenus, souvent luxembourgeois ou français, comme les docteurs Marcel Bricka, de Nancy, Jacques Andrieux de Carhaix ou Augustin Chabaud, de l'Institut Pasteur qui, tous, au mieux de leurs possibilités, parviennent à soigner et parfois, à sauver des vies. Ils n'hésitent pas à prendre le risque de voler des médicaments afin de pouvoir les administrer aux malades qui ne sont pas admis au *Revier*.

Mais un trafic beaucoup moins avouable se développe dans l'infirmierie, à l'instigation de Brendel. On sait en effet que des produits pharmaceutiques, hormonaux et aphrodisiaques commercialisables sont régulièrement récupérés et expédiés à sa propre femme, et vendus à des amis SS ou de la Gestapo. Brendel finit cependant par éveiller les soupçons de sa hiérarchie. Une enquête est entreprise à son sujet et, le 20 octobre 1943, il est condamné à dix ans de réclusion par le Tribunal de Police SS de Metz, pour trafic d'or et de bijoux.

Avec l'hiver, et l'augmentation du nombre de malades, une « chambre chaude », simple pièce où sont quasiment abandonnés les détenus en mauvais état, souffrant de tuberculose, de pneumonie, de diphtérie, ou tout simplement d'épuisement par le travail et la faim, dans l'attente de soins hypothétiques. Dans certains cas extrêmes, des transferts à l'hôpital St Joseph d'Hermeskeil ont pu permettre à quelques détenus d'échapper à une mort certaine. Un relevé des entrées examiné après la guerre permet d'estimer autour de 750 le nombre de détenus ainsi hospitalisés, sur toute la période de fonctionnement du camp.

La même incertitude s'applique au nombre de morts, même si les chiffres concernant les *NN* sont, paradoxalement, mieux connus. Un registre d'état-civil recense, de juin 1942 à octobre 1943, 132 décès, soit au camp, soit à l'hôpital, et, parmi eux, 61 Français ou Polonais arrêtés en France, 29 Luxembourgeois dont 17 fusillés, 18 Belges dont un fusillé, 15 Polonais, 5 Allemands, 3 Russes et un Croate.

Sur les quelque 1500 *NN* déportés français à Hinzert, 804 trouvent la mort, 390 en reviennent ; mais on ignore tout du sort des autres, disparus dans des conditions inconnues.

V. Les Kommandos d'Hinzert

Le décret Keitel impose un secret absolu quant aux déportations *NN*, et les *Kommandos* doivent en conséquence

se situer à l'intérieur même du camp, ou à proximité immédiate, tout contact avec la population locale étant exclu.

De mai à juin 1942, les déportés *NN* sont donc affectés au *Kommando « Piscine »*, c'est-à-dire au creusement d'un bassin destiné à des fins de pisciculture, et qui ne sera en réalité qu'une réserve d'incendie. Pendant un peu plus d'un mois, ils extraient et évacuent à la main près de 400 mètres cubes de terre et de pierres, sous la menace et les coups des *Kapos*.

Ce travail achevé, Sporrenberg fait procéder, en juillet 1942, à la mise en exploitation d'une carrière, et inaugure le *Kommando des « Pierres »*, dans un terrain vague contigu au camp. Les blocs extraits servent de matériau pour la construction du camp. La carrière est un endroit redouté des détenus pour sa dureté et l'épuisement rapide qu'il provoque : pente rude à gravir sous le poids des pierres et les coups des *Kapos* et des SS qui cherchent à augmenter le rythme de travail.

Le *Kommando de la « Forêt »* emploie les détenus dans le bois surplombant le camp au Nord-Ouest, où ils abattent des arbres destinés notamment à la construction du camp puis déterrent les souches en vue de la réalisation d'une route. Ce *Kommando* propice aux évasions est supprimé en 1943.

Le *Kommando de la « Charrette »* concerne en réalité deux types de « Charrette ». La « vraie Charrette » qui sert à acheminer au camp les souches déterrées, est constituée par un chariot monté sur quatre roues à jantes, tiré par dix-huit détenus au lieu des quatre chevaux prévus. Son frein est parfois desserré par les SS en pleine descente, ce qui provoque inmanquablement l'écrasement et la mort bien sûr accidentelle, de détenus.

La fausse « charrette », constituée par un chariot monté sur pneus, tiré également par dix huit détenus, appelée *Kommando du « Charbon »*, consiste à rapporter chaque jour de la gare de Reinsfeld située à 4 km, le contenu d'un wagon de charbon en quatre voyages. Ce travail harassant et redouté représente 32 km parcourus et est rendu particulièrement insupportable par un *Kapo* surnommé « La main d'sus », dont la brutalité n'a d'égale que le cynisme. Une fois cependant ce *Kommando* n'a besoin pas à courir sous les brutalités de son sinistre *Kapo* : il se trouve en effet sur le parcours d'une délégation de la Croix-Rouge, chargée d'enquêter sur Hinzert.

Le *Kommando du « Bois »* (*Holz Platz*) consiste à débiter les souches extraites dans la forêt, pour servir de combustible au camp. Le travail s'effectue à la masse et à la hache, puis à la scie, autant d'outils délicats à manier pour des hommes inexpérimentés et affaiblis.

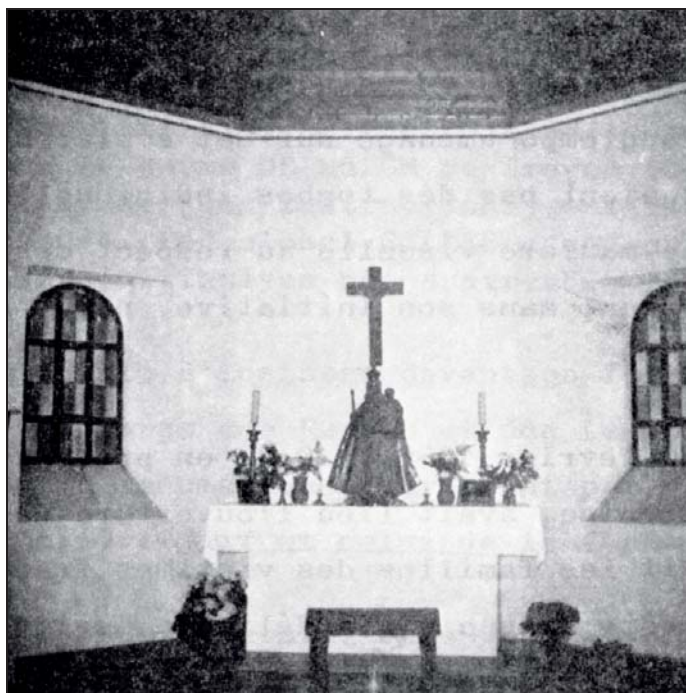
« L'atelier », situé à proximité immédiate, abrite à partir de 1942 le *Kommando « Romika »*, implanté dans la chambre 11 et celui du *Kommando Schwarz*, situé dans la chambre 10 et tous deux se révèlent être des ateliers où les détenus assis et abrités réalisent des accessoires en caoutchouc destinés aux mines ou à certains matériels d'armement. Usant de son influence, le Docteur Antonin Chabaud, *NN* français, réussit discrètement à sauver plusieurs détenus en les faisant admettre dans ces *Kommandos* au cours de l'année 1943.

En entorse à la règle du secret absolu des *NN*, l'un des *Kommandos* permet à certains détenus de cette catégorie de participer à des travaux agricoles dans les fermes voisines et d'obtenir l'aide, la plupart du temps clandestine, de la population, sous forme de nourriture ou autre don discrètement disposé sur leur passage.

VI. La fin du camp

Au mois d'août 1944, la plupart des déportés *NN* sont retirés d'Hinzert.

Après leur départ, le camp retrouve sa vocation initiale de camp de dressage pour travailleurs. Les détenus présents sont essentiellement luxembourgeois, polonais et français.



La chapelle commémorative de Hinzert.

Très peu présents sur le camp, ils sont répartis par nécessité et du fait de la pénurie de main-d'œuvre qui frappe le Reich dans des *Kommandos* dépendant d'Hinzert mais situés dans les usines environnantes. Du même coup, la garnison, forte d'une centaine de gardiens *SS*, se trouve sous-employée, des baraques sont inoccupées, le matériel (motos et véhicules en particulier) est dévoyé, les *SS* mènent la belle vie et essaient surtout d'échapper à leur envoi au front, au point que des lettres anonymes dénoncent le laxisme de cette situation à Himmler, en faisant apparaître les choses comme autant de manquements à l'« honneur et à la fidélité des *SS* ».

En janvier 1945, le WVHA décide finalement de faire d'Hinzert un *Kommando* extérieur de Buchenwald, pour en permettre un meilleur contrôle et le commandant du camp, Paul Sporrenberg, est muté pour prendre un camp de travail à Dorndorf dans la région d'Eisenach.

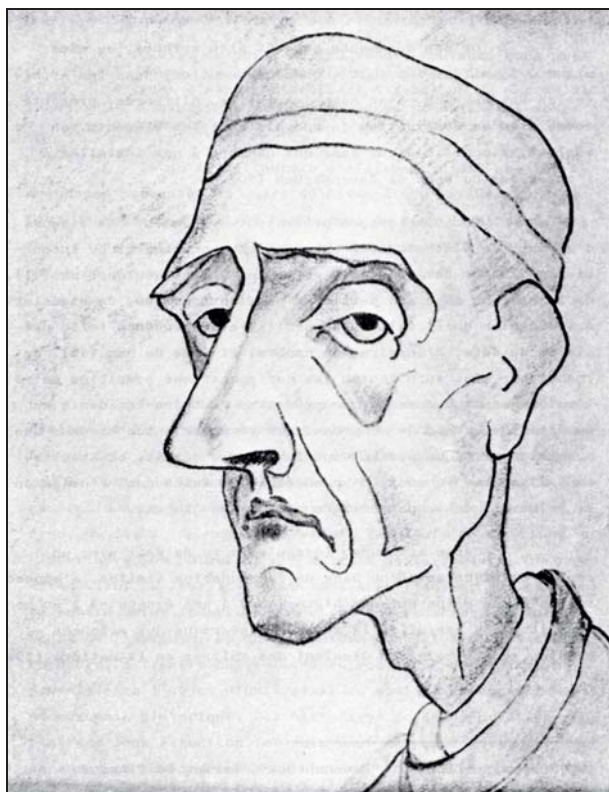
A l'approche des Alliés, le camp est finalement complètement évacué le 3 mars 1945.

Sources :

- *Nuit et Brouillard à Hinzert*, Abbé Joseph de la Martinière.
- *Les déportés « Nacht und Nebel », une expérience spécifique*, Guillaume Quesnée.
- Albert Pütz, *Das SS-Sonderlager/KZ Hinzert 1940-1945, Das Anklageverfahren gegen Paul Sporrenberg* (Le camp spécial *SS/KZ* Hinzert 1940-1945, la procédure d'accusation contre Paul Sporrenberg) Peter Lng GmbH, Frankfurt am Main, 1998.

Dessins de Jean Daligault

(Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon)



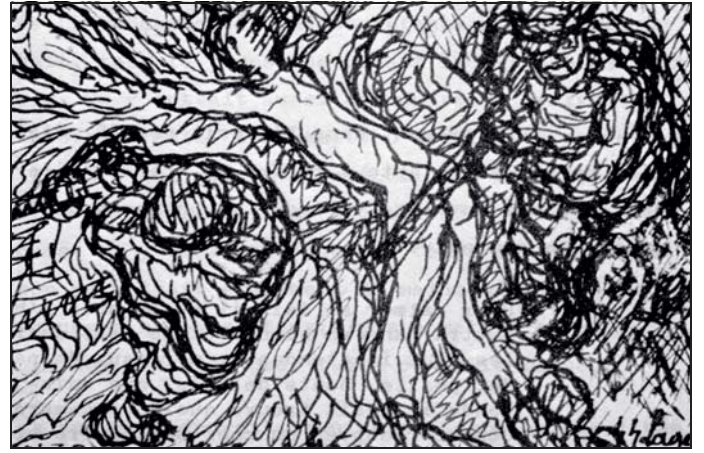
Autoportrait.



Portrait d'un déporté *NN*.



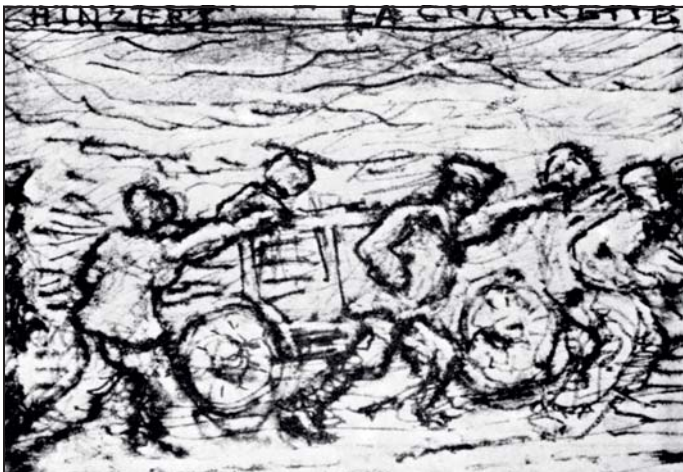
Ivan le Terrible frappant un détenu.



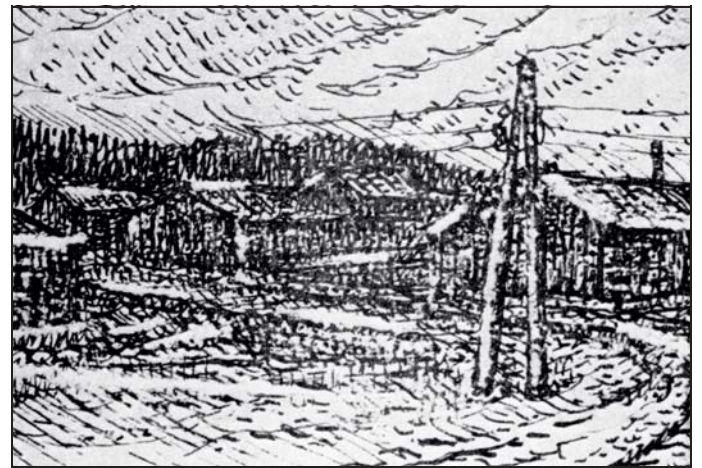
Bastonade.



Le Kommando du charbon.



Le Kommando de la Charrette.



Le camp de Hinzert.

Mémoire Vivante publie ci-dessous l'intégralité du discours prononcé par Monsieur Jacques Chirac, Président de la République pour la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, sur le Parvis des Droits de l'Homme, à Paris, le dimanche 24 avril 2005.

Ce soir, sur ce « parvis des Droits de l'Homme », c'est la mémoire qui nous rassemble.

Elle nous rassemble pour nous souvenir de la souffrance des hommes, des femmes et des enfants, de toutes ces destinées précipitées vers l'abîme par la folie criminelle d'autres hommes.

Elle nous rassemble pour rendre l'hommage de la Nation à toutes et à tous ceux qui ont connu la déportation et pour saluer, avec respect, leur sacrifice et leur courage.

Elle nous rassemble pour renouveler solennellement notre engagement à défendre, toujours et partout, une certaine idée de l'homme, à combattre sans faiblesse toutes les résurgences de l'inacceptable, à faire vivre ces valeurs qui sont notre héritage, notre bien commun, notre fierté.

Ce soir, dans cette Europe enfin réconciliée, unie autour de son idéal de paix et de démocratie, nous sommes venus exprimer et transmettre aux générations futures le message de la France : un message d'humanisme et de fidélité, de volonté et d'espérance.

Il y a soixante ans, au fur et à mesure de leur avancée au cœur de l'Europe, les Alliés prenaient toute la mesure de l'horreur des camps nazis.

Avec les premières images et les premiers témoignages, le monde, bouleversé, prenait brutalement conscience de l'une des plus terribles tragédies de l'histoire de l'humanité. Frappé de stupeur, il saisissait la réalité dramatique, implacable et mécanique de la déportation, l'effroyable barbarie d'une idéologie, d'un système d'Etat reposant sur l'oppression, la répression et l'extermination.

À Paris, devant l'hôtel Lutétia, l'arrivée presque irréelle des premiers survivants de cet enfer, la douleur si profonde des familles qui comprenaient que leurs proches ne reviendraient pas, ébranlaient la Nation toute entière.

Ces moments, nous ne les avons pas oubliés. Et nous ne les oublierons jamais. Ils sont gravés en lettres de sang et de larmes dans notre histoire. Ils tracent notre devoir.

Mesdames et Messieurs les Déportés,

En cet instant, le souvenir, refusant le temps qui fuit et qui efface, surgit à nouveau. Vous revivez ces temps de souffrance, celle du froid et de la faim, de la séparation et de la déchirure, de la peur et de la mort. Et vos pensées, je le sais, vont vers celles et ceux de vos camarades, de vos proches, qui ne sont pas revenus, vers « tous ces yeux fermés jusqu'au fond de la grande nuit funèbre » qu'évoquait André Malraux.

Ce souvenir fera toujours la force irrésistible du témoin. Il fera toujours sa victoire ultime. Il aura toujours raison de l'oubli.

Vous, que les convictions, la condition, la vie parfois séparaient, vous vous êtes retrouvés côte à côte dans l'enfer des camps.

Unis pour affirmer votre dignité et défendre jusqu'au bout votre humanité.

Unis, pour que l'oubli ne l'emporte pas, pour faire mentir vos bourreaux et pour confier à la jeunesse votre message de vigilance et de résistance.

Unis à jamais dans la fidélité au souvenir.

À vous toutes et tous, qui êtes revenus des camps, à vous toutes et à vous tous qui savez jusqu'où l'homme peut aller dans l'absolu du mal et d'où l'homme peut revenir pour affirmer cette dignité qui fait sa vraie grandeur. À vous toutes et à vous tous je veux dire notre reconnaissance et notre respect. Je veux exprimer l'hommage de la Nation.

Respect pour ce que vous êtes et ce que vous avez vécu. Reconnaissance et gratitude pour votre témoignage si précieux et pour votre engagement.

Grâce à vous, les jeunes générations entendent la voix de la vérité. Une vérité irréfutable. Une vérité inoubliable.

Ne pas oublier, c'est précisément se souvenir des leçons de l'histoire. Refuser les compromissions, les lâchetés, les abandons, quand l'essentiel est en jeu.

Aujourd'hui nous savons où conduisent les idéologies totalitaires, les fanatismes et les extrémismes. Nous savons qu'il faut être toujours en veille.

La liberté, l'égalité et la fraternité, mais aussi la démocratie et la paix ont un prix : celui de ces générations entières qui se sont battues pour elles jusqu'au sacrifice de leur vie. Elles sont des conquêtes de chaque instant. Il est des convictions, héritées de notre longue histoire, qui doivent être défendues avec intransigeance.

En nous inclinant devant toutes les victimes de la déportation, comment ne pas nous souvenir des Résistants, des gaullistes aux communistes, des maquisards, des simples citoyens, de toutes convictions, de toutes origines, de ces hommes et de ces femmes de France ou d'ailleurs qui, à la suite du général de Gaulle, se sont levés pour refuser la barbarie nazie et engager le combat ?

Comment ne pas rendre témoignage aussi à celles et à ceux qui ont été tués les armes à la main ou lâchement exécutés par l'occupant ou la milice ?

Aux heures les plus sombres, ces soldats de l'armée des ombres portaient dans le regard la clarté des petits matins. Ils étaient l'âme renaissante de notre pays encore plongé dans la nuit de l'occupation et de la collaboration. Ils ont consenti tous les risques sans jamais s'arrêter à ce que l'ennemi pourrait leur infliger pour s'être dressés contre lui. Ils sont de ceux qui ont rendu à la France son honneur et la France à son destin.

Aujourd'hui, par leur exemple, nous savons le pouvoir de la volonté pour inverser le cours des choses.

Nous sommes là pour nous souvenir aussi que le régime nazi ne tolérait pas celles et ceux que des convictions religieuses, spirituelles ou humanistes, écartaient d'une idéologie totalitaire et inégalitaire. Par milliers, en Europe, en France, ont été déportés prêtres, religieuses et religieux, pasteurs, franc-maçons.

Aujourd'hui, nous savons que la liberté de conscience est la première des libertés. Nous connaissons tous le prix de cette laïcité qui garantit à chacun le respect de ce qu'il a de plus profond en lui.

Nous sommes là pour nous souvenir que la folie nazie voulait éliminer les Tziganes.

Nous sommes là pour nous souvenir que la folie nazie voulait éliminer les plus faibles, les plus fragiles, les personnes frappées par le handicap dont l'existence même faisait affront à leur conception de l'homme et de la société.

En Allemagne, mais aussi sur notre territoire, celles et ceux que leur vie personnelle distinguait, je pense aux homosexuels, étaient poursuivis, arrêtés et déportés.

Aujourd'hui, nous savons que la tolérance et le refus des discriminations appartiennent au socle intangible des droits de l'homme. Nous savons aussi que ce combat de l'acceptation de l'autre et de ses différences n'est jamais achevé. Il demeure l'un des plus ardents pour notre République.

Mesdames et Messieurs,

Ils voulurent exterminer les Juifs, tous les Juifs.

Toute l'histoire de l'humanité est à jamais marquée par la Shoah.

Dans cette entreprise folle et criminelle, les nazis ont mis tous les moyens de la technique et de l'industrie au service de la terreur et de l'anéantissement.

À Auschwitz, le 27 janvier dernier, le monde entier s'est souvenu. Ce jour-là, et quelques jours auparavant devant le Mémorial de la Shoah à Paris, j'ai rappelé une nouvelle fois que des Français, l'Etat français, avaient secondé cette œuvre de mort. J'ai dit, au nom de la France, notre douleur, infinie, de n'avoir pas su empêcher cette tragédie. Mais j'ai dit aussi notre fierté que tant de Français, « Justes parmi les Nations », aient, par leur action et leur courage, contribué à sauver les deux tiers de la communauté juive de France.

Aujourd'hui, instruits par l'histoire, nous savons qu'aucune dérive, qu'aucune faiblesse n'est acceptable. Nous savons que rien n'est banal ni anodin. Nous savons comment l'horreur fait ses premiers pas. Nous savons où conduit la faiblesse des nations.

La Shoah interpelle chacun de nous au-delà de toute mesure. Elle est, pour nous tous, une exigence de réflexion et d'action. Elle nous fait devoir de lutter sans merci contre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme, contre toute forme de révisionnisme, contre tous ceux qui proclament l'inégalité entre les hommes.

Si le xx^e siècle fut un siècle de progrès prodigieux, comme jamais l'humanité n'en avait connus, il fut aussi celui de malheurs immenses.

Au seuil de ce nouveau millénaire, et pour que l'Histoire ne se répète pas, la communauté internationale a le devoir de veiller au respect des droits de l'homme et des valeurs universelles. Partout dans le monde, les auteurs de crimes contre l'humanité doivent savoir qu'ils seront poursuivis sans relâche, jugés et condamnés sans faiblesse.

Mesdames et Messieurs,

Depuis la France, des dizaines de milliers d'hommes et de femmes, souvent jeunes, résistants et politiques, ont connu l'épreuve terrible de la déportation. Moins d'un sur deux en est revenu.

Depuis la France, plus de 75 000 Juifs, femmes et hommes, vieillards et enfants, ont pris le chemin tragique des camps d'extermination. Seuls quelques-uns d'entre eux ont survécu.

Ce soir, unis dans la même émotion et le même recueillement, nous nous souvenons de tous et de chacun pour ne jamais oublier.¹

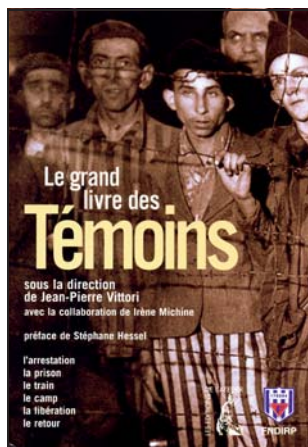
1. Ndlr : le Livre Mémorial réalisé par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et publié en 2004 donnait le nombre de déportés par mesure de répression qui s'élève à 86048 déportés, selon les études effectuées jusqu'à cette date. Les services de la Présidence étaient destinataires de cet ouvrage dont il ne semble pas avoir été tenu compte.

PUBLICATIONS, RE-ÉDITIONS OU NOUVEAUTÉS

Elles et Eux et la déportation,

de Caroline Langlois, Michel Reynaud, Éditions Tirésias, 2005, 452 pages, 16 × 24, 24 €.

Comme une suite ininterrompue à leur ouvrage « Elles et Eux et la résistance » les auteurs avec intelligence, curiosité, passion et une maestria de partage nous font découvrir les portraits de femmes d'hommes et même d'enfants dont un né à Ravensbrück ou de celui qui échappa aux bourreaux qui assassineront ses parents à Auschwitz. De l'humble citoyen, du ministre, aux femmes d'engagement, eux et elles, Hommes de vérité et de réalités et surtout d'espoir dans ce monde contemporain triste et peinant nous dédicacent leur conviction. Les auteurs reprennent avec bonheur les mots du poète Hölderlin « Instruisez et ne décrivez pas ». À lire et à transmettre comme œuvre de Mémoire.

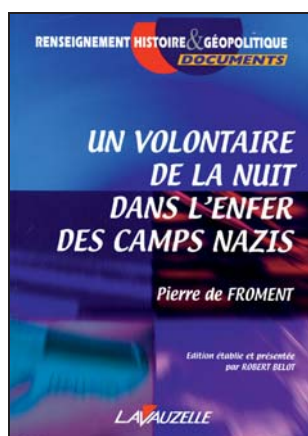


Le grand livre des témoins, sous la direction de Jean-Pierre Vittori, préface de Stéphane Hessel, Éditions de l'Atelier, FNDIRP, Paris, 2005 (réédition à l'occasion du 60^e anniversaire de la libération des camps, avec le soutien du ministère de la défense DMPA), 368 pages, 24 €.

Ce livre est un testament, un cri, un acte de dignité plus fort que la barbarie. Il réunit les témoignages de centaines de résistants, d'internés de déportés. (Première édition en 1995 pour le 50^e anniversaire de la libération des camps.)

Résistance et déportation 1940-1944 dans les Landes par les stèles, les plaques et les monuments, Gilbert Dupau (déporté-résistant) et François Campa (professeur d'Histoire ER), Éditions Gascogne, Orthez, 2004, 19 € franco de port.

Un travail minutieux de recherche et de documentation invitant à se replonger dans l'histoire locale et à en faire revivre les acteurs parfois oubliés qu'une main bienveillante a permis de fixer dans le temps au travers d'une stèle, d'une plaque de marbre ou d'un panneau. Des événements, des vies sacrifiées et éteintes qui éclairent nos propres destinées.

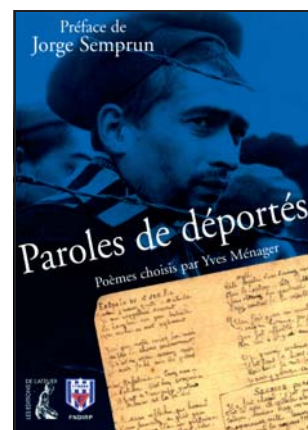
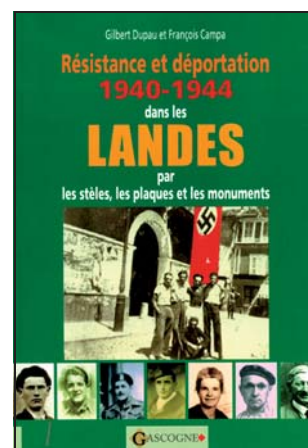


Un volontaire de la nuit dans l'enfer des camps nazis, Pierre de Froment, Lavauzelle, Paris, 2004, 165p., édition établie et présentée par Robert Belot (Professeur à l'Université de Technologie de Belfort Montbéliard, spécialiste de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale).

Ce livre est le récit de déportation du général de Froment. Son parcours le trouve en mission de coopération en Pologne en 1939. Il assiste en partie à la débâcle polonaise, puis revient en France et vit en 1940 celle de la France. Refusant la défaite et sensible à l'appel du 18 juin, il entre dans un réseau de renseignements clandestin, en liaison avec Henri Frenay et Berty Albrecht, est arrêté en janvier 1943, déporté à Mauthausen en août 1943 et envoyé successivement dans les Kommandos de Wien Schwechat, Floridsdorf et Mödling. Son récit est écrit pendant un long séjour de convalescence effectué en sanatorium à Briançon en 1946. C'est sur l'insistance de Robert Belot qu'il accepte enfin que son récit soit publié. Sa lecture en est historiquement très enrichissante et révèle certains aspects inédits du système concentrationnaire. (Commande à adresser à la Fondation, prix encore inconnu mais qui devrait se situer autour de 20 €).

Paroles de déportés, poèmes choisis par Yves Ménager, préface de Jorge Semprun, Éditions de l'Atelier FNDIRP, Paris, 2005, 120 pages.

Anthologie de poèmes revue et augmentée à l'occasion du 60^e anniversaire libération des camps, 15 €.



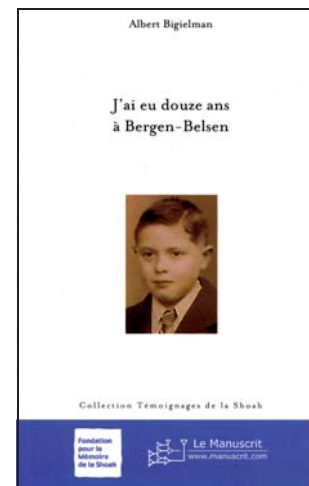


Ami si tu tombes... Les déportés résistants, des camps au souvenir (1945-2005), Jean Marc Dreyfus, Éditions Perrin.

Un historien, spécialiste de la Seconde Guerre mondiale veut rendre la présence de la Déportation dans tous ses aspects à l'heure où les victimes de la Shoah émergent en victimes suprêmes tandis que les résistants semblent voués à l'oubli. Format 165 × 215, 240 pages, 21 €.

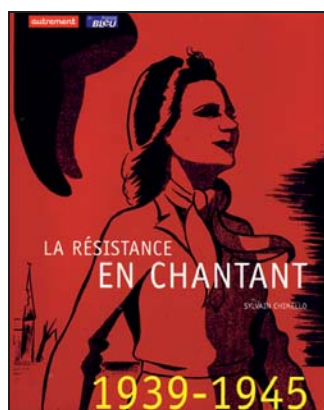
J'ai eu 12 ans à Bergen Belsen, Albert Bigielman, Préface de Simone Veil, avant propos de Serge Klarsfeld, collection Témoignages de la Shoah, Fondation pour la mémoire de la Shoah, 160 pages, 15 €.

Récit de vie d'un titi parisien, né de parents émigrés de Pologne. Sa vie bascule au moment où il est interné à Drancy avec sa mère.



L'euthanasie nationale-socialiste - Hartheim Mauthausen (1940-1944), de Claude Bessone et Jean-Marie Winkler, préface de Lionel Richard, Éditions Tirésias, 2005, 16 × 24, 126 pages + 56 pages couleur, 17 €.

Ce livre raconte pour la première fois l'histoire du château d'Hartheim en Autriche, lieu premier et terrifiant où les nazis commencèrent à préparer et à mettre en place leur « solution » d'extermination. Il a été un centre d'apprentissage pour l'œuvre de mort que conçoivent les nazis. C'est le pari des auteurs chercheurs d'oser au risque de choquer pour parfaire notre mémoire. Ce livre marque la fin d'un mensonge et met en garde ce que peut avoir parfois de dangereux la bonne volonté politique d'outre-rhin pour faire acte de mémoire et de repentance.



Musique

La Résistance en chantant, de Sylvain Chimello (docteur en histoire sociale, directeur de l'ensemble des services patrimoniaux et de lecture publique de la Ville de Thionville) Éditions Autrement, Paris, 2004, 38 €.

Recueil de chansons de lutte et de souffrance, écrites par des maquisards, des prisonniers, des FFI ou encore des Instituteurs, des anciens poilus ou des femmes au foyer, traduisant l'espoir, la révolte et parfois la haine.

Théâtre

Sylvina ou la Légende des Petits souliers, une pièce imaginée sur un poème de André MIGDAL (durée 45') et mise en scène par Fox Compagnie, 20 rue des Deux Frères, 93700 Drancy (Tél : 01 48 96 85 85). Des jambes sans visages racontent l'histoire de chacun et de tous à la fois. Des petits souliers vernis sont achetés en 1936 pour Sylvina, une fillette juive. Leur itinéraire traverse comme d'autres souliers anonymes les différentes périodes de la guerre, l'occupation, la résistance, les exécutions les rafles, le transfert au camp de Drancy et le départ en déportation. La vie de Sylvina s'arrête là mais les petits souliers étiquetés reprennent leur route aux pieds d'une fillette allemande, Gerda fauchée à son tour dans un bombardement.

AVIS DE RECHERCHE OU DE TÉMOIGNAGE

Nous invitons toute personne ou toute association ayant connu ou ayant recueilli des informations sur Monsieur **Raymond Jean Albert COQUET**, né le 15 avril 1912 à Nanterre, arrêté par la Gestapo le 4 mai 1944 à Lyon et interné à Montluc, transféré à Compiègne puis déporté à Neuengamme le 15 juillet 1944 (matricule 36254), décédé à Bergen Belsen le 25 avril 1945, après l'arrivée des Anglais, à **se mettre en rapport avec sa fille**, Mme Liliane VILAGINES, 9 rue des Fontanières, 69670 VAUGNERAY (e-mail : maurice@vilagines.com)